

# Les mères en emploi autonome

Aujourd'hui, au Québec, environ une femme sur dix en emploi est travailleuse autonome. C'est-à-dire qu'elle organise son travail et est responsable de ses revenus.

Si plusieurs femmes le sont par désir de liberté, d'autonomie, de projets personnels, d'autres le deviennent au moment d'avoir des enfants pour répondre aux besoins de leur famille.



Je fais ça parce que je veux mieux concilier ma vie de famille et mon travail. Je suis pas en vacances, Karine!

Parmi les mères d'enfants de moins de 6 ans, 14% sont travailleuses autonomes. Nombre d'entre elles ont des difficultés à s'occuper de leurs enfants tout en travaillant.



Les responsabilités familiales des travailleuses autonomes freinent souvent leur évolution professionnelle et affectent leur bien-être.

Veux-tu prendre une marche avec la p'tite et moi?



Les travailleuses autonomes aux faibles revenus se retrouvent souvent dépendantes financièrement de leur conjoint, ce qui les fragilise et limite leur pouvoir d'action.



Pour une meilleure qualité de vie des mères et de leur famille, il faut informer les femmes qui souhaitent devenir travailleuse autonome des avantages et des inconvénients associés à ce type d'emploi.

Il faut que le gouvernement du Québec développe des services de garde adaptés aux besoins des parents, et offre des aides financières ciblées pour prévenir une précarité et dépendance économique des mères travailleuses autonomes.

Le partage équitable des responsabilités familiales, c'est possible!



C'est pas compliqué, et ça aide tout plein de femmes et de familles comme celle de Jasmine et moi!

